

## ROUTES, VOIES DOUCES ET TRANSPORTS

Faciliter et rendre plus sûrs les déplacements de tous les Oisiens sur le territoire, votre Conseil départemental s'y attelle au quotidien. Une part significative de son budget est consacrée à l'aménagement et l'entretien des routes et infrastructures.



### LES ROUTES

Le Conseil départemental gère plus de 4 000 km de routes départementales et plus de 650 ouvrages d'art. L'hiver, il assure le **salage** et le **déneigement** et réalise le reste de l'année, le **fauchage**, le ramassage des **déchets** et les **travaux** d'entretien de ces routes.

Chaque année, il lance également de nombreux chantiers de **modernisation** et de **sécurisation** d'itinéraires et de carrefours et mène de grands travaux tels que l'aménagement de déviations ou la mise à 2x2 voies de tronçons routiers.

### LES CIRCULATIONS DOUCES

Dans le souci de préserver notre environnement, le Conseil départemental a adopté un schéma directeur des circulations douces et réalise sur le département la

[Trans'Oise](#)

, voie de circulation douce, réservée aux piétons et cyclistes.

À ce jour, **132 km de Trans'Oise** ont été mises en service. Le Département continue de travailler activement sur l'ouverture de nouveaux tronçons qui viendront compléter le maillage départemental.

### LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Depuis le 1er septembre 2017, la Région des Hauts-de-France devient organisateur des transports collectifs interurbains par autocar. Toutefois, par délégation de la Région, le Conseil départemental a conservé l'organisation et la mise en œuvre d'un service de transport collectif à la demande adaptée mis en place depuis 2008 et nommé

[TIVA\(https://www.oise.fr/information/guide-des-aides-departementales/tiva-transport-adapte-pour-personnes-a-mobilite-reduite-406\)](https://www.oise.fr/information/guide-des-aides-departementales/tiva-transport-adapte-pour-personnes-a-mobilite-reduite-406)

depuis 2014 pour les adultes. Il répond à la demande de mobilité d'environ **2 000 adhérents oisiens en situation de handicap**, dont 1 000 sont des utilisateurs réguliers.

De plus, à travers son action au sein du

[Syndicat Mixte des transports collectifs de l'Oise \(http://syndicat-mixte-transports-oise.fr/\)](http://syndicat-mixte-transports-oise.fr/)

, le Conseil départemental encourage aussi l'usage des transports collectifs ou le co-voiturage dans l'Oise.

Prendre le bus ou choisir de partager sa voiture avec les points

[Covoitur'Oise](#)

sont des gestes à adopter pour préserver l'environnement.

## LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, la Région des Hauts-de-France devient organisatrice des [transports scolaires](#)

par autocar. Toutefois, le Conseil départemental a conservé sa compétence d'organisateur de transports pour les élèves et étudiants en situation de handicap. Près de 1 000 élèves et étudiants sont transportés chaque jour vers leur établissement scolaire.

# A LIRE AUSSI



TRAVAUX



PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE



PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT



CONCERTATION PUBLIQUE DES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS



OISE MOBILITÉ : SYNDICAT DES TRANSPORTS COLLECTIFS



TRANS'OISE : VOIE DE CIRCULATIONS DOUCES

# COVOITURAGE

CO



COVOITURAGE



AÉROPORTS